



N° 295
Juin 2010

Directeur de Publication : Dominique BERNER
Mensuel imprimé par nos soins
Commission Paritaire 0614 S 05500
UD – UL – SYNDICATS- ISSN °0241 – 9505

Prix : 0,15 €

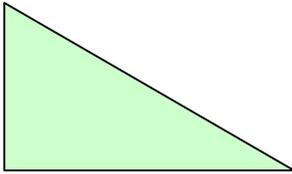
DEPOSE LE 01/07/2010

**TOUS ENSEMBLE,
ON PEUT GAGNER !**



SOMMAIRE

- ✓ 24 juin : forte mobilisation !
- ✓ Nos actions - Retraites : pendant l'été aussi
- ✓ Tour de France
- ✓ ACTU Retraite
- ✓ Nos stages -
- ✓ Journées d'étude
- ✓ Loi NOME
- ✓ La page d'Indecosa-CGT
- ✓ Kankoihouki



Manifs du 24 juin : c'est fort !

5000 manifestants dans les rues de DOLE,
4500 à LONS, 1200 à ST CLAUDE.

La puissance et la détermination qui ont caractérisé les grèves et les manifestations unitaires font du 24 juin la journée d'action syndicale interprofessionnelle la plus forte de l'année 2010.

A 17h30, la CGT a recensé 1 920 000 manifestants dans les 201 points de rassemblements et cortèges qui ont couvert l'ensemble du territoire. Avec des milliers d'arrêts de travail dans les entreprises du privé et dans les services publics, **c'est largement plus de 2 millions de personnes qui ont, d'une façon ou d'une autre, participé à cette action collective soutenue par 68 % de la population.**

Un grand nombre de salariés de toutes professions et de toutes générations ont su relever le défi quelques jours après que le gouvernement a présenté son projet de réforme des retraites.

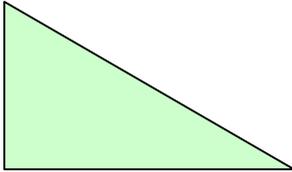
C'est bien la détermination des salariés à en faire un événement inacceptable et injuste qui s'est largement exprimée aujourd'hui. Des centaines de milliers de voix se sont fait entendre contre un report de l'âge de départ en retraite à 62 et 63 ans, la non reconnaissance des métiers pénibles, des dispositions qui reviennent à faire payer aux salariés la facture d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Une majorité de français refuse la mise en œuvre d'une réforme des retraites parmi les plus brutales d'Europe, conçue d'abord pour répondre aux injonctions des marchés financiers au détriment de l'emploi et de la consolidation du système de retraite solidaire par répartition.

Le gouvernement doit entendre les revendications syndicales, les aspirations à plus de justice sociale. A l'évidence, c'est un conflit de plus grande ampleur qui se dessine si le gouvernement persiste dans ses intentions.



La CGT considère que l'actuel projet de loi portant réforme des retraites ne doit pas être soumis à l'examen du Conseil des Ministres du 13 juillet. Cette revendication doit être portée sur chaque lieu de travail.

La CGT exige l'ouverture d'un vrai cycle de négociations avec les syndicats de salariés afin d'arrêter les dispositions de nature à pérenniser le système et le niveau des retraites.



Nos actions

Pétitions RETRAITES :

La carte pétition proposée par la CGT se signe bien, partout où elle est proposée. L'UD du Jura en a déjà récupéré 530 exemplaires qui ont été transmises le 9 juin dernier au Ministre Eric WOERTH par Bernard THIBAUT à la tête d'une délégation du CCN. Pour le Jura participait à cette initiative devant le Ministère, Michel Faivre-Picon et Raphaëlle Manière.

Il faut continuer à faire signer ces pétitions tout l'été, et les rapporter rapidement à l'UD.



Réintégration !

Chez MBF, le patron repreneur en 2007, a tout mis en œuvre pour tenter de casser la CGT, notamment en essayant de licencier des militants CGT. A l'occasion d'une soi-disant « bataille de boules de neige » en 2008, il a demandé et obtenu de l'Inspection du Travail et du Ministère, l'autorisation de licenciement de notre camarade Fatih, un militant actif dans l'entreprise.

En février 2010, le Tribunal administratif a annulé cette autorisation de licenciement, et il a fallu encore batailler plus de 3 mois pour obtenir la réintégration officielle de Fatih. Il a enfin repris son travail, accompagné de ses collègues, le 7 juin 2010. Une victoire qui montre que les patrons ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent !

Ce n'est pas terminé pour autant, puisque le patron a fait appel de la décision du Tribunal administratif.



RETRAITES :

On maintient la pression pendant tout l'été !

La CGT a décidé de ne pas lâcher le dossier Retraites pendant tout l'été :

- continuez de faire signer la carte-pétition, disponible dans vos UL et à l'UD,
- l'UD va interpeller les députés et sénateurs du Jura.

Et le 13 juillet, jour où le projet de loi sur les retraites sera présenté au Conseil des Ministres, la CGT remettra à la Préfecture toutes les pétitions déjà signées.

Nous vous invitons à participer à cette action :

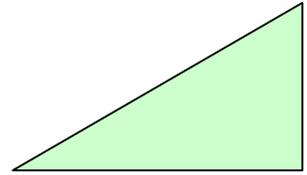
RASSEMBLEMENT

Mardi 13 JUILLET 2010 – 17 H 00

Rapportez rapidement vos pétitions dans les UL ou à l'UD, venez en chercher d'autres.



Tour de France



SAMEDI 10 JUILLET 2010, le Tour de France sera de passage dans le Jura venant de Tournus : St Amour, Arinthod, St Julien, Jeurre, Molinges, St Claude, Septmoncel, pour une arrivée à LAMOURA, vers la station de ski La Serra.

La CGT du Jura, avec les UL de St Claude et Morez, ont décidé de deux actions à l'occasion de l'arrivée à LAMOURA :

- **sur le VVL** (Villages Vacances de Lamoura) : ce Villages Vacances, est la propriété d'un regroupement de communes (Troyes, Lorient, Chalon, Rennes, etc...). Il est menacé d'être vendu (en morceaux peut être...) voire même fermé. Or, c'est un équipement formidable pour le Haut Jura : capacité de 1000 lits, piscine, et de nombreux équipements appréciés par les touristes ou congressistes qui utilisent ce complexe.

Le personnel du VVL, avec son syndicat CGT, a décidé de faire connaître ces problèmes à l'occasion du Tour de France, d'autant plus que le VVL va accueillir les 350 journalistes à l'occasion de l'arrivée du Tour.

- **UNE ETAPE POUR LA DEFENSE DE L'EMPLOI ! UNE ETAPE POUR LA RETRAITE !** Ce sont les slogans choisis par la CGT pour une action originale à l'occasion de l'arrivée : la CGT fera une arrivée fictive un peu avant l'arrivée officielle du Tour, avec caravane, sono, commentateur à l'arrivée, et peut être un maillot jaune CGT sur le podium !

Pour cette action, tous les militants ou sympathisants intéressés seront les bienvenus, avec un vélo évidemment, mais sans entraînement particulier. Nous ferons le dernier kilomètre de la course jusqu'à l'arrivée.

Rendez vous dès le matin environ 1 km avant l'arrivée au stand CGT/NVO qui sera installé le long de la route.

SI VOUS ETES INTERESSE, faites vous connaître à l'avance, pour une bonne organisation. Contactez l'UD par courriel : ud39@cgt.fr ou par tel au 03.84.24.43.65.

Nous vous informerons des dispositions pratiques : routes fermées, lieu de rendez-vous, etc.



**Pour la défense
de l'emploi !**



ACTU Retraite

info ou intox ?

Le gouvernement ne cesse d'affirmer sa volonté de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un axe permanent de sa politique. Sa réforme des retraites démontre un grand écart entre les intentions affichées et les actes.

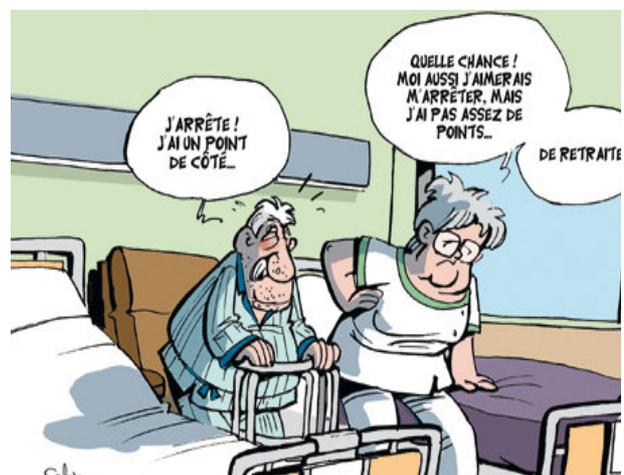
Pour la CGT, les mesures affichées au nom de l'équité et de la justice, aggravent les inégalités existantes. Avec cette réforme l'âge légal de la retraite passe de 60 à 62 ans, le droit à la retraite à taux plein sans décôte de 65 à 67 ans.

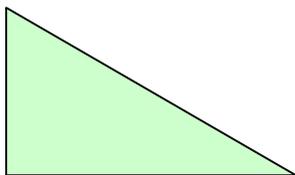
En 2007 seulement 44% des femmes ont une retraite complète contre 86% des hommes.

L'allongement de durée de cotisations, programmé en 2003, aggrave ces écarts. Il pénalise toutes celles et ceux qui ont eu des carrières discontinues, des précarités ou des aléas de la vie. Il s'agit principalement des femmes qui assument l'essentiel des charges domestiques et familiales. Aujourd'hui les femmes partent plus tard que les hommes pour éviter notamment la pénalité de la décote. Le fait de repousser à 67 ans l'âge de départ à la retraite sans décote est d'autant plus scandaleux pour elles ! Le gouvernement prétend « appliquer le principe d'une augmentation de la durée de cotisation en fonction de l'espérance de vie ». C'est lourd de danger pour les femmes à l'avenir, car si l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes, leur espérance de vie « en bonne santé » est quasiment identique (à 60 ans : six mois d'écart) . Le montant moyen des pensions des femmes représente 67% de celui des hommes. Dans ces conditions, prétendre « améliorer le retraite des femmes » par la seule prise en compte des indemnités du congé maternité est une imposture. Annoncer des sanctions qui existent déjà dans la loi et ne sont pas appliquées est une autre imposture. La loi de 2006 ne prévoit-elle pas la suppression des écarts de rémunérations au plus tard le 31 décembre 2010 ?

Le gouvernement prétend prendre en compte l'usure des salariés mais il refuse de l'aborder de façon collective et de reconnaître la pénibilité de certaines professions ou conditions de travail et il vient même de la supprimer comme pour les infirmières. Or la pénibilité se conjugue aussi au féminin : troubles musculo-squelettiques, flexibilité et précarité du travail, horaires décalés, horaires morcelés avec grande amplitude de la journée de travail, notamment dans le nettoyage, l'aide à la personne, le commerce..... Une fois encore, le gouvernement débloque de nouvelles aides aux entreprises pour l'embauche des seniors, aides qui ont déjà fait la preuve de leur totale inefficacité ! En revanche, il laisse de côté la question du développement de l'emploi des jeunes et des femmes qui serait pourtant un puissant levier de ressources pour le financement des retraites.

Le durcissement des conditions de départ à la retraite et l'augmentation des cotisations pour les fonctionnaires vont creuser les inégalités dans un secteur où les femmes sont particulièrement nombreuses et pour 33% d'entre elles à temps partiel. En maintenant les fonctionnaires plus longtemps au travail, les jeunes auront encore plus de mal à entrer dans la Fonction publique. Le gouvernement dit « renforcer la compréhension par les Français des règles de la retraite ». Pour ce qui est des femmes : elles ont compris, merci !





Nos stages

Formation des élus CE :

Une forte participation à ce stage, avec une vingtaine d'élus CGT venus de différents comités d'entreprise.

Un stage animé par Claude Marty et Denis Joly, assistés de plusieurs intervenants, dont un cabinet d'experts, qui a permis aux participants de mieux connaître les droits, les outils et leviers possibles pour une activité dans les CE au service des salariés, pour la défense des droits, et pour en gagner de nouveaux.



Formation des élus CHS-CT :

L'UD avait été sollicitée par des militants du Haut Jura pour un stage en direction des élus CHS-CT.

Nos formateurs Michel Soyard et Philippe Chavanon ont relevé le défi pour un stage qui s'est tenu début juin à MOIRANS EN MONTAGNE, et qui a réuni 8 militants élus dans les CHS-CT de MBF, Grandperret et Bourbon.



ADELS

Amitié - Détente - Echange - Loisirs - Sport

Maison des syndicats 86400 - GÉRARDMER
Contacts : UL CGT : Tél/ fax : 03.29.63.34.18
Portable : 06.87.22.48.03
Courriel : ul.cgt.gerardmer@orange.fr



11ème MARCHÉ NVO-C.G.T.

Dimanche 11 juillet 2010 à Gérardmer

Espace L.A.C.



Inscription : 3 €
Repas (facultatif) : 11 €

***Vous êtes intéressé ?
Inscrivez-vous !***

***Contactez l'UL
Gérardmer
au 03.29.63.34.18***

Mardi
6 juillet 2010

Journée d'étude
Santé au travail / Risques psycho-sociaux
LONS-UD de 9H 00 à 16H30

L'objectif de cette journée d'étude est :

- de sensibiliser et informer les militants et les élus des CHS-CT, sur les droits et les possibilités d'actions lors des restructurations, afin de les empêcher ou d'en limiter les conséquences. Le CHS-CT a des possibilités lors des plans sociaux ou des réorganisations d'entreprise ou de services pour lutter contre la modification ou l'aggravation des conditions de travail, etc.
- d'autre part après une restructuration, aider les militants et les élus des CHS-CT à faire face aux conséquences, d'un plan social ou d'une restructuration, notamment aux risques psycho-sociaux, augmentation de la charge de travail, stress, ...

La journée sera animée par le cabinet SECAFI.

Les repas seront pris en charge par l'UD.

En cas de pertes de salaires, celles-ci sont à la charge de chaque syndicat, ou du Comité d'Entreprise sur le budget de fonctionnement. En cas de difficultés pour les pertes de salaires contacter l'UD, nous trouverons une solution. Il est possible aussi de venir sur des heures de délégation, en veillant à ce qu'il en reste suffisamment pour mener l'activité syndicale habituelle.

Vous pouvez faire des départs groupés pour les camarades de Dole et St Claude : Rendez vous pour les camarades intéressés à 8 H le matin devant ces deux UL.



30 et 31
août 2010

Journées d'étude de l'été
inscrivez-vous

Comme chaque année, l'UD organise deux journées d'étude à L'UD-CGT (76, rue St-Désiré à LONS)

Lundi 30 Août 2010 et Mardi 31 Août 2010 - de 9 H à 16 H 30

Le repas sera pris en commun le midi, les frais de déplacement peuvent être pris en charge par l'UD.

Les thèmes prévus sont :

- Lundi 30 août :

La retraite – Analyse du projet de loi, les revendications de la CGT, etc.

- Mardi 31 août :

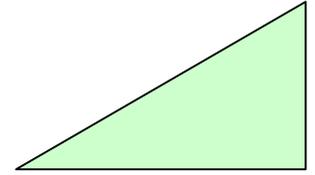
Les dossiers d'actualité : la rentrée sociale, les nouvelles lois, etc.

Ces journées seront l'occasion d'approfondir certains dossiers, de débattre ensemble, et de passer un moment agréable avant la rentrée qui s'annonce déjà chaude !

Pour une bonne organisation, inscrivez vous auprès de l'UD :

Tél : 03.84.24.43.65 – Fax : 03.84.24.01.39 – Courriel : ud39@cgt.fr

Loi N.O.M.E



Une mauvaise loi pour l'industrie, pour nos emplois et pour notre portefeuille !

L'Assemblée Nationale vient de voter la loi Nome, Nouvelle Organisation du Marché Electrique, actuellement en débat au Sénat.

La Commission Européenne reproche à la France que la concurrence sur le marché électrique n'est pas suffisante car EDF produit de l'électricité trop bon marché par rapport aux autres producteurs français et européens. En un mot, les tarifs de vente de l'électricité aux usagers et aux industriels sont trop bas. Trop bas, car l'électricité est produite majoritairement par un parc nucléaire bien rodé. D'où l'idée du gouvernement français, pour contenter la Commission Européenne d'obliger, par voie législative, EDF à céder un quart de sa production électronucléaire à ses concurrents. C'est une première dans le monde de la concurrence libre et non faussée !

Cette loi est un véritable hold-up ! Les français ont financé par leurs factures d'électricité le parc de production nucléaire français, qui appartient à EDF, dont l'origine était de favoriser l'indépendance énergétique de la France, pays pauvre en ressources fossiles. C'est au moment où nous pouvons profiter du juste retour sur notre investissement que la décision serait prise d'en détourner les bénéfices au profit de groupes privés.

L'objectif politique poursuivi est bien d'harmoniser les tarifs par le haut sur le marché électrique européen en augmentant les tarifs français.

Cette décision aurait donc pour principale conséquence de faire augmenter les tarifs, pour les particuliers comme pour les entreprises, alors que nous traversons une crise économique grave. Elle porte en elle des risques de sous-investissements en moyens de production à moyen terme ainsi qu'une possibilité supplémentaire de faire de l'électricité un produit spéculatif. Rien n'empêchera à terme un fournisseur de revendre l'électricité au plus offrant favorisant ainsi l'industrie de ceux n'ayant pas assumé les mêmes choix énergétiques.

Construire une politique énergétique européenne implique de ne pas commencer par détruire ce qui fonctionne le mieux.

La loi porterait un coup supplémentaire à l'industrie française, car le prix de l'électricité est un facteur de localisation industrielle. En cette période de crise financière mondiale, l'industrie française a supprimé des dizaines de milliers d'emplois ces derniers mois. Le parc de production électrique français est en capacité de fournir à l'industrie française une énergie à un prix compétitif au niveau mondial à condition de ne pas le livrer aux intérêts du capital et afin que celle-ci se développe au profit d'emplois qualifiés et pérennes.

Le système électrique français est un élément essentiel pour le développement économique et industriel de notre pays. Ce n'est pas le moment de le sacrifier sur l'autel Bruxellois du libéralisme. Augmenter les tarifs de l'électricité pour favoriser la concurrence alors que celle-ci a vocation à les faire baisser (pensée libérale !!), voilà résumé la logique de la loi NOME.

SIGNEZ LA PETITION EN LIGNE !





La page d'INDECOSA-CGT

ORDURES MÉNAGÈRES : PAYER SUIVANT LE POIDS DE SES DECHETS

Aujourd'hui les jurassiens en majorité acquittent leurs factures d'ordures ménagères avec la taxe foncière de leur habitation quand ils sont propriétaires, le bailleur récupérant cette contribution avec les charges quand ils sont locataires. On parle alors de taxe d'ordures ménagères, calculée sur la valeur locative de l'immeuble. Toutefois certaines collectivités facturent ce service sous forme de redevance basée le plus souvent sur le nombre de personnes présentes au foyer.

Nous constatons que ces façons de faire payer ce service ne sont pas très équitables, et surtout n'incitent pas le consommateur à trier, à composter, et d'une manière générale à limiter sa production de déchets.

Il existe bien, en nombre très limité des expériences de facturation du traitement des ordures ménagères au poids, comme celle que mène la ville de Besançon.

Les containers sont équipés de puces électroniques qui communiquent avec le système embarqué du véhicule de collecte et renseignent l'exploitant sur le poids des déchets non recyclables de chacun.

Cette méthode semble bien fonctionner avec toutefois des inconvénients non négligeables tel les coûts d'investissement en matériel, en logiciels, en traitement de l'information. Elle nécessite un gros travail pour évaluer de façon rigoureuse le prix à l'unité du service, pour informer les usagers. Globalement la dépense répercutée à l'utilisateur croît. De plus, la collectivité ne bénéficie plus des règles du trésor Public en matière de recouvrement des taxes, entraînant une forte augmentation des impayés, donc alourdissant la facture des autres. Elle a ses limites principalement dans l'habitat collectif où les ordures sont groupées.

Pour notre part, nous y voyons un autre risque, c'est que certains, pour écraser leur facture, recommencent à jeter leurs déchets dans la nature ou dans le container du voisin.

Faut-il pour autant renoncer à mettre en place un paiement de ce service suivant sa réelle utilisation? Nous ne pensons pas, il faut continuer d'éduquer le citoyen, mais aussi contraindre le commerce à changer ses habitudes de présentation des produits, à réduire par exemple l'emballage.

Il faut aussi convaincre les politiques que la solution testée par certains fonctionne, que dans la future loi « du Grenelle 2 » qui se veut incitative en la matière, il est prévu que des aides pourront être sollicitées au près de l'ADEME. Il faudra bien un jour en finir avec la taxe qui est particulièrement injuste surtout pour les personnes vivant seules.



Vous pouvez contacter les militants qui animent l'association Indecosa-CGT Jura en appelant les permanences :

- Lons : à l'UL CGT, le mardi de 17 H à 19 H – Tel : 03.84.24.17.18

- Champagnole: à l'UL CGT le vendredi de 16 H à 18 H. – Tel : 03.84.52.49.03



Quand ?	Quoi ?	Où ?	Qui	
27 mai 2010 REPOUSSEE AU 6 juillet 2010	Journée d'étude sur les risques psycho-sociaux	Lons	Les militants intéressés	<i>Animée par le cabinet Secafi et la CGT, une journée pour mieux connaître les outils pour lutter contre les risques psycho-sociaux</i>
7 juillet 2010	Commission Exécutive de l'UD	UD	Les membres de la CE de l'UD	
13 juillet 2010	Rassemblement LONS LE SAUNIER - 17 H 00	Préfecture	Tous les militants	<i>Remise des pétitions CGT à la Préfète du Jura</i>
30 et 31 août 2010	Journées d'étude de l'UD	LONS	Tous les militants intéressés	<i>Les journées d'étude de fin d'été : actualité sociale, les retraites, la rentrée sociale...</i>
7 septembre 2010	Journée d'action Retraites	A définir	Tous	<i>A l'occasion de l'ouverture des débats à l'Assemblée nationale pour la loi sur la retraite</i>
29 septembre 2010	Journée de grève et manifestations en Europe	Bruxelles France...	Tous	<i>Journée européenne d'action contre tous les plans d'austérité</i>
12 et 13 octobre 2010	Formation Egalité Femmes/Hommes	LONS	Les militants intéressés	<i>Connaitre les droits, les moyens pour gagner l'égalité, les outils pour négocier l'égalité Femmes/Hommes</i>
18 octobre 2010	Journée d'étude CRAM	LONS	Tous les militants intéressés	<i>La prévention des risques professionnels. Thème: la souffrance au travail.</i>
4 et 5 novembre 2010	Congrès de l'UD du Jura	Montmorot Salle des Fêtes	Tous les militants mandatés	

